

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 4 OCTOBRE 2018

**Un an après #MeToo, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles
doit se poursuivre et s'intensifier**

Il y a un an, suite à l'Affaire Weinstein, les femmes du monde entier ont témoigné des violences sexistes et sexuelles auxquelles elles sont confrontées : remarques déplacées, harcèlement, violences ou encore viol, à la fois dans la sphère privée mais également publique. Ces témoignages ont permis la mise en lumière de trop nombreuses situations intolérables que subissent les femmes. Depuis un an, les violences sexistes et sexuelles sont devenues un fait social : **nul ne peut plus nier ce phénomène qui touche des centaines de milliers de femmes dans notre pays.**

Mais si le phénomène a été reconnu par tous et toutes, **le HCE réitère son appel à une mobilisation d'ampleur pour combattre toutes les formes de violences.**

Le HCE salue les mesures prises par Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes : nouvelle circulaire sur l'éducation à la sexualité à l'école, campagne de communication à destination du grand public, augmentation des moyens attribués au 3919. Ces mesures viennent enrichir les plans d'actions existants.

Un an après #MeToo, les besoins sont importants. La hausse de 23% des plaintes déposées pour violences sexuelles dès le premier semestre 2018 atteste du fait que les femmes dénoncent davantage les violences. C'est un signal positif, mais pas suffisant : le nombre de condamnations pour violences sexuelles a diminué de 25% ces dix dernières années, 40% en ce qui concerne les viols. **Un véritable parcours d'accompagnement des femmes doit être mis en place.**

Le HCE appelle donc à amplifier les moyens humains et financiers **en direction des associations spécialisées qui accompagnent les victimes au quotidien et font face à un déferlement d'appels et de demandes en accompagnement sociaux ou juridiques.** Il est également nécessaire que la **formation systématique de tou.te.s les professionnel.le.s** soient mise en place : détecter, accompagner les victimes et sanctionner efficacement les agresseurs nécessite la connaissance des mécanismes d'emprise et de la culture des violeurs.

Dans ce contexte, rappelons que l'Espagne ou le Québec ont voté des budgets d'ampleur inédite pour s'attaquer aux violences. L'Espagne a voté un pacte contre les violences au sein du couple, doté d'un budget de 1000 millions d'euros sur 5 ans et que le Gouvernement Québécois a annoncé le déblocage de 700 000€ supplémentaires destinées aux organisations spécialisées.

Pour Danielle BOUSQUET, Présidente du Haut Conseil à l'Egalité : « Un an après #MeToo, on avance, mais nous devons passer un cap pour répondre aux besoins des femmes victimes. La politique publique contre les violences ne pourra pas se construire à budget constant : il faut changer d'échelle ».